

# ANNEXE À FONDEMENTS, ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET RÉOLUTIONS 2013-2015



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*L'Union des producteurs agricoles*



Résolutions adoptées au  
Congrès général de décembre 2014



## **NON À L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES AU QUÉBEC**

### **CONSIDÉRANT QU'ACTUELLEMENT PLUSIEURS FONDS D'INVESTISSEMENT PRIVÉS ACHÈTENT DES TERRES AGRICOLES;**

**CONSIDÉRANT** que la relève agricole n'a pas les moyens de concurrencer ces fonds pour l'achat de cet actif agricole pourtant essentiel à leur établissement et la rentabilité de leur entreprise;

**CONSIDÉRANT** que lors de son assermentation, le ministre de l'Agriculture a reçu le mandat de veiller au maintien des fermes familiales et à leur transfert à la prochaine génération, donc de veiller à ce qu'ils puissent demeurer propriétaires de leurs terres;

**CONSIDÉRANT** que le modèle d'affaires des fonds d'investissement visant un profit spéculatif va déstructurer l'économie rurale, notamment en centralisant l'achat des intrants et des équipements;

**CONSIDÉRANT** que l'économie et le dynamisme des territoires ruraux dépendent en grande partie de la vivacité d'une agriculture avant tout familiale ainsi que de la vivacité de tous les secteurs qui gravitent autour;

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir attractif de plusieurs MRC en région rurale dépend grandement de l'accessibilité aux terres agricoles pour la relève, et aux terres non agricoles pour les nouveaux résidants;

**CONSIDÉRANT** que la perte progressive du contrôle des actifs de production par les agriculteurs, mais aussi par la société québécoise, compromet grandement la capacité du Québec à garder le contrôle sur son autonomie alimentaire;

### **LE CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UNION DEMANDE**

#### **➤ au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) :**

- de proposer, après consultation de l'UPA, des mesures permettant de limiter le phénomène d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles et d'assurer à la relève l'accès à la profession;
- d'ici là, de dresser un portrait détaillé et d'instaurer un mécanisme de suivi des transactions visant les terres agricoles;
- limiter à 100 hectares, pour une période de trois ans, la superficie que toute personne ou entité peuvent acquérir en une année et qui ne sont pas des transferts intergénérationnels;

#### **➤ à l'Union**

- de consulter ses groupes affiliés sur les mesures qui seront retenues à moyen terme pour limiter le phénomène de l'accaparement des terres.

## **SÉCURITÉ DU REVENU EN AGRICULTURE**

**CONSIDÉRANT** les retombées importantes de l'agriculture pour l'économie du Québec en matière d'emploi, de création de richesse et de balance commerciale;

**CONSIDÉRANT** les risques élevés et incontournables auxquels font face quotidiennement les entreprises agricoles du Québec;

**CONSIDÉRANT** l'importance des investissements que doivent réaliser les entreprises agricoles du Québec pour demeurer compétitives sur les marchés et s'adapter aux normes sociétales de plus en plus exigeantes;

**CONSIDÉRANT** l'importance de conserver au Québec un potentiel et un savoir-faire agricoles afin d'assurer à la population un approvisionnement suffisant en aliments de qualité;

**CONSIDÉRANT** que les producteurs agricoles du Québec ont identifié assez clairement qu'ils ont besoin de programmes de sécurité du revenu efficaces et performants afin d'assurer la continuité et le développement futur de leurs entreprises;

**CONSIDÉRANT** que le soutien gouvernemental accordé à l'agriculture québécoise est inférieur à celui accordé en moyenne dans les pays de l'OCDE;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Commission de révision permanente des programmes (Commission Robillard) de mettre fin au financement de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA);

**CONSIDÉRANT** que l'ASRA est l'un des principaux programmes de sécurité du revenu agricole pour près de 12 000 entreprises, lesquelles produisent plus de 40 % des recettes de ce secteur au Québec;

**CONSIDÉRANT** que l'application de cette recommandation aurait des conséquences désastreuses pour des milliers d'entreprises agricoles, des répercussions négatives pour toutes les entreprises en amont et en aval, et un impact sur l'ensemble de l'économie du Québec et de ses régions;

### **LE CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'UNION DEMANDE**

- **au gouvernement du Québec :**
  - de maintenir le budget alloué à La Financière agricole à 600 M\$ par année;
  - de maintenir le programme ASRA;
  - d'offrir à tous les producteurs des programmes de sécurité du revenu plus efficaces et plus performants afin d'assurer le développement de leurs entreprises.

## ANNEXE À FONDEMENTS, ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET RÉOLUTIONS 2013-2015

### Publié par

L'Union des producteurs agricoles  
ISSN 1927-9639 (Imprimé)  
ISSN 1927-9647 (En ligne)  
Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

### Coordination, conception et montage

Direction communications et vie syndicale



Maison de l'UPA  
555, boulevard Roland-Therrien  
Bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

